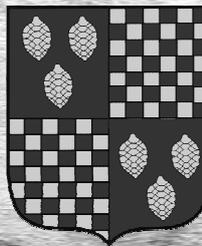


La Petite Gazette de Champlost

Avril 2009
Numéro 3

gazette-champlost@hotmail.fr



Edito

Chers Champlostiennes, et Champlostiens,

pendant ces douze derniers mois, pour remplir mes fonctions de Maire, j'ai vécu à vos côtés une expérience très enrichissante pour laquelle je vous remercie. Certes, il y a eu aussi beaucoup de turbulences...

Je vous souhaite à tous, la vie la plus agréable possible et ce, avec une santé à toute épreuve.

Daniel BREUILLE-MARTIN

Tri sélectif

Les sacs jaunes et bleus sont disponibles à la mairie et à la poste. Le tri est l'affaire de tous.

Le SIVU du Sud de la Forêt d'Othe procèdera dans l'année à des **contrôles** portant sur les poubelles « déchets ultimes », c'est-à-dire celle du mardi matin qui partent à la décharge de Duchy, si elles ne sont pas conformes, dans un premier temps, le contrevenant aura un avertissement et le sac poubelle ne sera pas ramassé.

Nous rappelons que le verre doit être porté dans les bennes prévues à cet effet.

Création d'une base de données sur l'Histoire de Champlost

La commission culture et patrimoine, en collaboration avec la société historique (SAHVCB) et les archives départementales souhaitent constituer un fond spécifique sur la vie rurale à Champlost de la fin du XVIII^{ème} aux années 1950-60 (photographies, correspondances, plans manuscrits, livre de compte...). Certains nous ont déposés de tels documents aux Archives Départementales d'Auxerre, d'autres nous les ont prêtés pour qu'ils soient reproduits microfilmés et restaurés.

De « vieilles familles » de Champlost détiennent encore de tels documents qui méritent d'être sauvegardés pour les générations futures.

L'histoire rurale de notre village ne pourra s'écrire sans votre aide et nous sommes à votre disposition pour recueillir cette tradition séculaire.

Voyage de l'amicale pour le souvenir des combattants et la SAHVCB.

Les deux associations organisent en commun un voyage le 27 juin à Colombey les Deux Eglises et sa région, visite du château de Cirey sur Blaise. Si vous êtes intéressé, contacter Mr QUERET J. L. ou Mr GENREAU F.

Les Amis de l'Ecole de Champlost

L'association des amis de l'école de Champlost organise :

La fête des écoles le samedi 20 juin 2009 après midi, parking de la salle des fêtes

- Concours de boules carrés, grands jeux, stands.
- Exposition des écoles.
- Tirage au sort de la tombola dont les tickets seront vendus par les enfants des écoles.
- Barbecue le soir (sur réservation).

Nous comptons sur la participation des parents, amis... pour contribuer à la réussite de cette journée pour nos enfants.

La présidente Stéphanie MATHIEU.

Erratum Bulletin Municipal

Suite à un problème d'enregistrement dans la base de donnée des décès dans la commune, des personnes n'ont pas été inscrites dans le bulletin municipal et une date a été erronée. Il s'agit de :

- Hélène Reine VIÉ née DELAGNEAU décédée le 1er mai 2008
- Raymonde Lucette BORNET née MORIN décédée le 27 aout 2008
- Gilberte Marinette GALLIMARD née PARIGOT décédée le 28 juillet 2008
- Marcel GALLIMARD décédé le 30 juillet 2008
- Joël Georges QUARTIER décédé le 15 avril 2008

Nous regrettons ces erreurs et présentons nos excuses aux familles et à leurs proches.

mairie-champlost@wanadoo.fr

Chiens dit dangereux

La loi du 6 janvier 1999 rend obligatoire la déclaration des chiens de 1ère et 2ème catégorie ressemblant ou assimilable.

Les chiens de 1ère catégorie regroupent les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document (exemple : **Pit-bulls**, chiens assimilables à la **race Mastiff** et d'apparence **Tosa-Inu ...**).

Les chiens de 2ème catégorie regroupent les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien (exemple : **Rottweilers, American Staffordshire terrier, Bull terrier...**).

Si vous possédez un tel chien, vous devez le déclarer en Mairie, fournir une attestation d'assurance et un carnet de vaccination. Dans le cas contraire, vous encourrez une amende de 750 €. De plus, le tatouage, la tenue en laisse et le port de la muselière sont obligatoires.

Numéro de rue

A partir d'avril 2009, vous devrez obligatoirement avoir votre numéro de rue visible. Sans cela, votre courrier risque de ne pas vous être distribué.

CARIBOU

La troupe du Caribou s'est produite le 22 février à la salle des fêtes devant 120 personnes. Pour sa 35ème pièce, le groupe nous a présenté « Une nuit chez vous Madame » de Jean de LETRAZ, comédie en 3 actes. Ce fut une après-midi très joyeuse, avec entracte où chacun a pu se restaurer ou se désaltérer. Un groupe de 9 jeunes adultes handicapés venant du foyer « Arc en Ciel » d'Auxerre avec leur éducatrice ont été ravis du spectacle. Nous attendons avec impatience la prochaine prestation.

Nouveaux horaires de Mairie

Lundi de 8h30 à 12h et 13h à 17h30

Mardi de 8h30 à 12h et 13h30 à 19h

Mercredi matin : permanence du Maire

Judi de 8h30 à 12h et 13h30 à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 12h45 à 18h15

Permanence à la Mairie

Conformément à nos promesses électorales, des permanences auront lieu à la Mairie de Champlost. Celle-ci seront tenues par les Adjointes au Maire le 1^{er} samedi et le 3^{ème} mercredi du mois :

Samedi 6 juin

Samedi 4 juillet

Le samedi de 10h à 12h

Le mercredi de 14h30 à 16h30

Si ces jours et heures de permanences ne vous conviennent pas, faites des propositions, nous en tiendrons compte dès le mois de juin.

NB : Il n'y aura pas de permanence le samedi en mai à cause « des ponts » du 1^{er} et du 8 Mai.

Mercredi 20 mai

Mercredi 17 juin

Mercredi 22 juillet

Distribution du bulletin Municipal

Certaines boîtes aux lettres n'étant pas aux normes, il ne nous a pas été possible de distribuer le bulletin municipal dans certains foyers. Si vous êtes dans ce cas de figure, vous pouvez vous procurer ce dernier en Mairie.

Columbarium

Nous avons pris contact et rencontré des entreprises pour nous présenter un projet d'un « jardin du Souvenir » ainsi que d'un columbarium qui se situera au cimetière de Champlost. Lorsque nous aurons tous les éléments en notre possession, nous vous présenterons le projet.

Le Comité des Fêtes de Champlost

Dans un souci de transparence et d'organisation, nous avons décidé de faire renaître le Comité des Fêtes de Champlost. Ce dernier avait été dissout en 1980 par manque de « repreneurs ».

Si vous souhaitez participer activement à la vie de votre commune, faites-vous connaître en Mairie et nous vous inviterons à la première Assemblée Générale.

Le feu d'artifice du 14 juillet

Afin d'économiser le coût des artificiers, la société Arc-en-ciel (qui nous vend les feux) nous propose de former deux personnes pour tirer le feu d'artifice du 14 juillet. Si vous êtes intéressé(e) par cette formation, adressez-vous en Mairie. Attention, ces personnes doivent être majeures et prendre l'engagement de s'impliquer sur le court et le long terme

Les festivités à venir

- mai Randonnée pédestre de la Municipalité
- 8 mai Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945 suivi d'un vin d'honneur
- 8 mai Concours de pétanque semi-nocturne de « Champlost Carreaux »
- du 10 au 17 mai Voyage en Tunisie de l'Amicale des Sapeurs Pompiers
- 7 juin Randonnée marche et VTT des pompiers suivi d'un repas campagnard
- 18 juin Appel du 18 juin
- 20 juin Kermesse des écoles
- 21 juin Fête de la musique
- 27 juin Voyage à Colombey les Deux Eglises
- 4 juillet Vide grenier de « Champlost Carreaux »
- 13 juillet Repas - Retraite aux flambeaux - Feux d'Artifice - Bal
- 19 juillet Méchoui des Anciens